

L'Archipel de Molène

par D. PRIEUR

Au large du Conquet, jusqu'à Ouessant, s'étend un ensemble d'écueils, de plateaux rocheux, d'îlots bas : l'Archipel de Molène.

Plusieurs articles ont fait état dans *Penn ar Bed* des richesses botaniques et ornithologiques de cet ensemble unique. Au moment où trois des principaux îlots, propriétés du département du Finistère, sont confiés en gestion scientifique à la S.E.P.N.B., il nous a paru important de présenter globalement l'archipel de Molène.

Cependant, pour des raisons de commodité, nous envisagerons un à un les différents îlots, en progressant du Sud vers le Nord, on se reportera à la carte où les îlots sont numérotés. En ce qui concerne l'Avifaune, nous laisserons volontairement de côté les espèces terrestres dont la présence sur des îlots marins est fort intéressante, mais qui ne justifient pas les mesures de protection nécessaires pour les espèces marines. Les chiffres donnés pour ces espèces sont les plus récents et ont été obtenus en 1972, 1973 ou 1976 par différentes équipes d'*Ar Vran*.

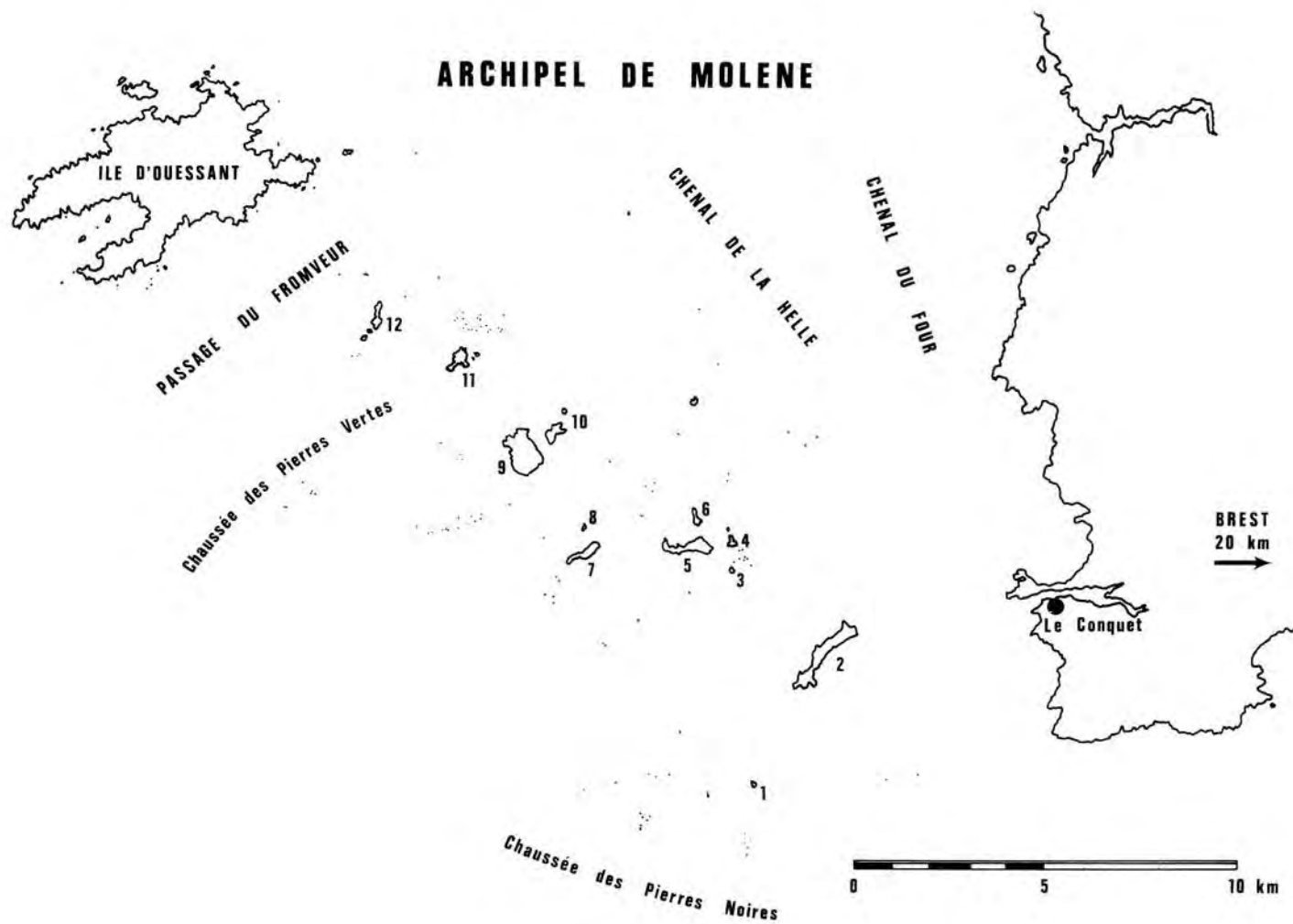
LES ILOTS DE L'ARCHIPEL

KERVOUROK (1)

Des nombreux écueils de la chaussée des Pierres Noires, Kervourok est le plus important, le seul à avoir été colonisé par une végétation rase dans sa partie centrale, quelque peu abritée par des pitons rocheux, isolés à haute mer. C'est l'île la plus inhospitalière de l'archipel, d'accès difficile, même par beau temps, et totalement inaccessible par houle, même modérée, car elle ne possède aucune crique abritée. L'île qui fait partie du Domaine public maritime est louée à la S.E.P.N.B. dont elle constitue l'une des réserves ornithologiques.

L'avifaune de Kervourok est variée, et composée des espèces suivantes :

Pétrel tempête : 4 - 7 couples. Huîtrier pie : 2 - 3 couples.
Goéland marin : 20 couples. Goélands argenté et brun : 80 - 90 couples (grande majorité de Goélands argentés). Macareux moine : 4 - 5 couples.





Vue aérienne de Béniget

(Photo D. Prieur)

BENIGET (2)

Deux kilomètres de long, cinq cents mètres à l'endroit le plus au large, Béniget est la plus grande île de l'archipel de Molène. Ses dimensions relativement importantes permettent à cette île une certaine variété de paysages, notamment à la périphérie : galets au Nord-Est, petites falaises surplombant des grèves d'éboulis et de galets au Sud-Ouest, sable et petits galets au Sud. Dans le Nord-Est se situe une petite cuvette marécageuse ou loc'h.

L'île est la propriété de la Fédération de chasse du Finistère, et constitue une réserve de lapins. L'île fut autrefois cultivée, et plusieurs maisons subsistent dont l'une abrite temporairement un garde. La proximité du Conquet et l'accès relativement facile font sans nul doute de Béniget l'île la plus visitée (à l'exception de Molène) par des plaisanciers venus pratiquer la pêche à pied, la chasse sous-marine, le camping ou le simple pique-nique.

La population d'oiseaux marins nicheurs se décompose comme suit :

Grand gravelot : 15 couples environ. Huîtrier pie : 25 couples environ. Goéland marin : 5 - 7 couples. Goéland argenté et Goéland brun : 3 000 couples dont environ 1 800 Goélands argentés. Sterne pierregarin : 3 couples. Sterne naine : 20 couples environ.

MORGAOL (3)

C'est un simple petit cône de galets dont la longueur maximum est inférieure à 100 mètres.

L'îlot appartient au Domaine public maritime et est loué à la S.E.P.N.B.

Huîtriers pies et Goélands sont les seuls habitants de l'îlot.

Huîtrier pie : 1 couple. Goéland argenté : 100 couples. Goéland brun : 120 couples.

LITIRI (4)

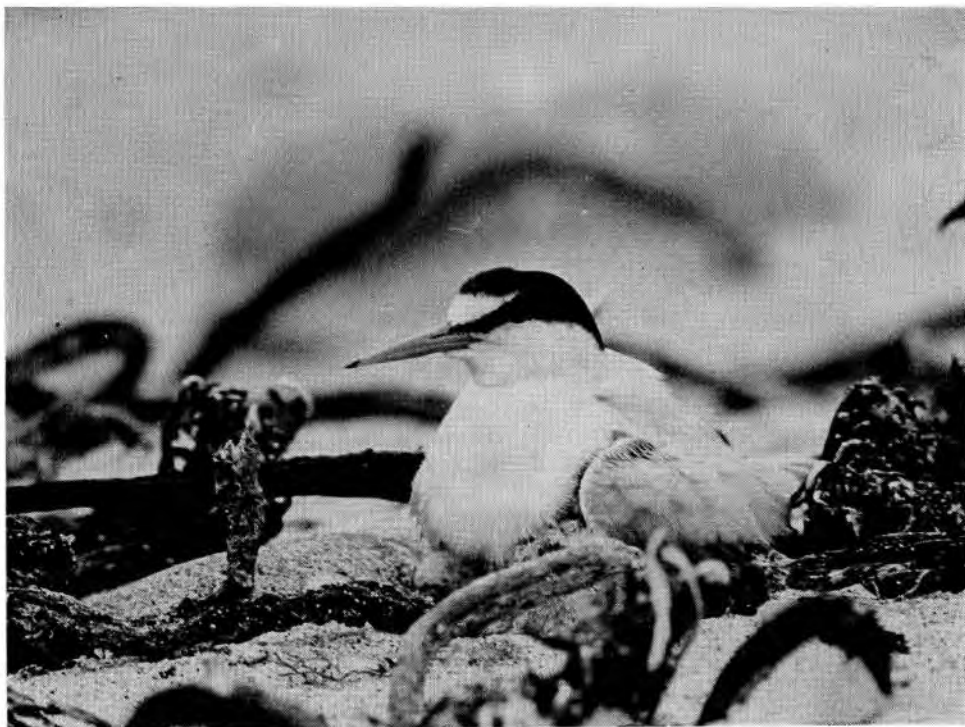
Cet îlot herbu est situé immédiatement dans le nord de Morgaol. C'est une propriété privée qui reçoit la visite de quelques plaisanciers principalement attirés par de belles plages de sable fin.

Un dénombrement des oiseaux nicheurs en 1976 a donné les résultats suivants :

Huîtrier pie : 11 - 13 couples. Goéland marin : 4 - 5 couples. Goéland argenté : 350 couples. Goéland brun : 326 couples.

KEMENEZ et LEDENEZ de KEMENEZ (5 et 6)

Très proche de Litiri et de Morgaol, Kemenez est en superficie la 3^e île de l'archipel. Elle est habitée, pratiquement en



Sterne naine au nid

(Photo M. Jonin)



Vue aérienne de Kemenez

(Photo D. Prieur)

permanence, par son propriétaire qui y pratique quelques cultures et l'élevage de moutons. C'est une île allongée, bordée de galets et de roches, possédant un petit loc'h, un peu à l'image de Béniget.

L'intérêt ornithologique de Kemenez réside essentiellement dans ses populations de Grands gravelots et d'Huîtriers pies.

Les dénombrements de 1976 ont donné les chiffres suivants :

Grand gravelot : 16 couples. Huîtrier pie : 12 couples. Goéland argenté : 60 couples. Sterne pierregarin : 3 - 4 couples. Sterne naine : 4 - 5 couples.

A basse mer, un petit cordon de galets relie Kemenez à deux îlots plus petits : Ledenez Vras Kemenez et Ledenez Vihan Kemenez.

A la belle saison, Ledenez Vras (le grand Ledenez) est occupé par des goémoniers venus du continent. Les effectifs d'oiseaux marins nicheurs en 1976, sur ces deux îlots, sont les suivants :

Grand gravelot : 1 - 2 couples. Huîtrier pie : 7 couples. Goéland marin : 2 couples. Goéland argenté : 120 couples. Goéland brun : 160 couples.

TRIELEN (7)

Trielen est située à environ deux kilomètres dans l'ouest de Kemenez. C'est aussi une île de forme allongée comme Béniget et Kemenez, bordée de galets et de petites falaises rocheuses.

Elle possède aussi un loc'h et fut habitée par des fermiers. Aujourd'hui les habitations sont en ruines et l'ensemble de l'île est recouverte de broussailles difficiles à pénétrer. L'île est propriété du département du Finistère et la gestion scientifique vient d'en être confiée à la S.E.P.N.B.

En 1972 les effectifs nicheurs étaient les suivants :

Grand gravelot : 3 couples (chiffre sans doute sous-estimé).

Huitrier Pie : 9 couples. Goéland argenté : 23 couples.

ENEZ AR C'HRIZIENN (8)

Il s'agit d'un petit îlot, à peine plus grand que Morgaol et d'ailleurs fort ressemblant, relié à basse mer à Trielen. Cet îlot fait partie du Domaine public maritime.

Un recensement de 1972 fait état des effectifs suivants :

Grand gravelot : 3 couples. Huîtrier pie : 3 couples. Goéland argenté : 4 couples. Goéland brun : 1 couple.

MOLÈNE (9 et 10)

L'île principale de l'archipel, quant à la population, ne compte actuellement aucun oiseau marin nicheur. La population est actuellement de 400 habitants en hiver. Elle passe en été à 700-800 avec le retour des familles qui passent l'hiver sur le continent et les estivants. L'activité essentielle de l'île est la pêche aux crustacés dont 72 tonnes furent débarquées en 1968.

Ledenez Vras et Ledenez Vihan sont deux îlots reliés à Molène à basse mer. Le premier de ces îlots est fréquenté par



Vue aérienne de Banaleg

(Photo D. Prieur)



Vue aérienne de Trielen

(Photo D. Prieur)

l'homme, essentiellement les goémoniers du continent (Lampaul, Plouguerneau) et leurs familles qui l'occupent à la belle saison. La récente construction d'un quai, la mise en service de bateaux munis d'une grue hydraulique pour la récolte et le déchargement des laminaires, en font un centre très vivant de l'industrie goémonière.

BALANEG (11)

D'emblée, Balaneg apparaît différente des autres îles de l'archipel. Plate, ressemblant à une étoile dont les pointes rocheuses délimitent des grèves de galets semi-circulaires, elle est creusée en son centre d'un loc'h et bordée, notamment autour du « port », de pointements rocheux. Le « port » n'est que la crique la plus dégagée et la plus abritée de l'île et c'est à cet endroit qu'abordent quelques plaisanciers et les goémoniers du continent, à la belle saison. Des ruines d'habitations témoignent d'une occupation ancienne, l'île est la propriété du département du Finistère et la gestion en est confiée à la S.E.P.N.B. depuis octobre 1976. En 1972, l'avifaune était composée comme suit :

Grand gravelot : 6 couples. Huîtrier pie : 7 couples. Goéland argenté : 1 couple.

En 1976, sans effectuer de recensement complet, nous avons noté la présence d'une dizaine de couples de Sternes pierregarin.

Outre les oiseaux, de nombreux lapins, en bonne santé contrairement à ceux de Béniguet atteints de la myxomatose, peuplent Balaneg.



Vue aérienne de Banneg et des îlots voisins

(Photo D. Prieur)

Ledenez Balaneg est relié à Balaneg à basse mer. Ce petit îlot n'est pas fréquenté par les goémoniers et les oiseaux y sont plus nombreux.

Grand gravelot : 3 couples. Huitrier pie : 3 couples. Goéland marin : 1 couple. Goéland argenté : 16 couples. Goéland brun : 6 couples. Sterne pierregarin : 39 couples.

Ces chiffres sont ceux de 1972. Aucune Sterne n'était installée sur Ledenez Balaneg en 1976.

BANNEG (12)

C'est l'île la plus au nord de l'archipel de Molène, séparée d'Ouessant par le Fromveur, qu'elle domine, tandis que la côte dirigée vers Molène est basse et bordée de sables et de galets. Banneg est prolongée vers le sud par deux îlots reliés à basse mer : Enez Kreis et Roc'h Hir. Comme Trielen et Balaneg, Banneg est propriété du département du Finistère, et gérée par la S.E.P.N.B. depuis octobre 1976.

Quelques habitants de Molène viennent à Banneg, pêcher la crevette, récupérer des bois d'épaves et chasser le lapin. Des ruines de tailles réduites, des fours à chaux, rappellent les anciens séjours des goémoniers.

L'avifaune de Banneg et de ses deux annexes, Enez Kreis et Roc'h Hir, est très riche. En 1972, les chiffres suivants ont été notés :

Pétrel tempête : 300 - 400 couples environ. Puffin des Anglais : 10 couples environ. Huitrier pie : 1 couple. Grand gravelot :

1 couple. Goéland marin : 13 couples dont 10 sur Roc'h Hir. Goéland argenté : 400 couples. Goéland brun : 1 400 couples. Sterne arctique : 1 couple. Sterne pierregarin : 8 couples. Macareux moine : 15 individus observés simultanément en mer.

BILAN ORNITHOLOGIQUE

Les plus anciennes données ornithologiques relatives à l'archipel de Molène datent de la fin du siècle dernier. Depuis cette époque les visites ont été nombreuses, surtout ces 10 dernières années, par différentes équipes d'*Ar Vran*. Des mises au point



Un des derniers Macareux de l'archipel de Molène. Adulte pris au nid, en juin 1974, sur l'îlot de Kervourok.

(Photo D. Prieur)

détaillées sur l'avifaune marine de l'archipel ont été publiées dans *Ar Vran* et le lecteur qui recherche des chiffres précis pourra s'y référer. Nous ne donnerons ici que les grands traits de l'évolution.

Espèces disparues.

Actuellement, les Sternes ont pratiquement disparu de l'archipel de Molène à l'exception des Sternes naines qui semblent se maintenir. Banneg, Litiri, Ledenez de Kemenez et Kervourok furent des îles à Sternes et l'ensemble des 5 espèces (Pierregarin,

caugek, Dougall, arctique, naines) atteignit le millier de couples. Près de la moitié de cette population était constituée de Sternes de Dougall, totalement absente de l'archipel actuellement.

Espèces en diminution lente.

Les Alcidés sont à ranger dans cette catégorie. Le Petit pingouin nichait à Kervourok avant 1960. Il ne semble plus nicher dans l'archipel depuis cette date. Si le Macareux moine subsiste encore, les effectifs ont aussi diminué et sur les 130 couples recensés par FERRY en 1956 sur Kervourok et Banneg, au mieux une trentaine subsistent de nos jours sur ces deux îlots.

Espèces stables ou en légère augmentation.

Deux Limicoles peuvent être rangés dans cette catégorie : le Grand gravelot et l'Huîtrier pie.

Les effectifs du Grand gravelot se situent entre 40 et 60 couples depuis quelques années. Lors de la découverte de l'espèce en 1956, FERRY notait une vingtaine de couples pour l'ensemble de l'archipel. L'espèce est donc globalement relativement stable, malgré sa disparition d'îles comme Litiri ou Banneg.

Selon les conclusions de MONNAT (1968), l'Huîtrier pie a vu ses effectifs doubler, pour passer de 30-35 couples en 1956 à 85-95 en 1967. A l'exception de Molène, tous les îlots possèdent leurs Huîtriers pies et sur Béniget, les nids ne sont plus cantonnés à la périphérie de l'île, mais se trouvent aussi sur les pelouses de l'intérieur.



Le Grand gravelot

(Photo D. Prieur)



Puffin des Anglais au vol

(Photo Y. Brien)

Espèces en progression.

L'archipel de Molène n'a pas échappé à la prolifération générale de Goélands. Les chiffres suivants résument bien cette invasion spectaculaire, au niveau de l'archipel.

Goéland marin. 1925 : Installation en Bretagne ; 1967-68 : 15 couples ; 1976 : 45 couples.

Goéland argenté. 1956-57 : 80 au total ; 1967-68 : 900 couples ; 1976 : 2 900 - 3 000 couples.

Goéland brun. 1956-57 : 80 au total ; 1967 : 1 150 couples ; 1976 : 3 250 - 3 300 couples.

LES RICHESSES DE L'ARCHIPEL ET LEUR AVENIR

La présentation des îlots de l'archipel et le bilan ornithologique illustrent bien la richesse de cet ensemble.

Toutefois, aux belles populations de Grand gravelot, d'Huîtrier pie, de Sternes naines et autres Macareux, il faut souligner le grand intérêt des discrets procellariiformes, pratiquement concentrés sur Banneg.

Le Puffin des Anglais : 10 couples environ nichent sur Banneg, seul point de reproduction de l'espèce en France.

Le Pétrel tempête : 300 - 400 couples environ sur Banneg et ses annexes : la plus grande colonie française.

Enfin, si nous abandonnons quelques instants les oiseaux pour les mammifères, il convient de signaler que l'archipel de Molène constitue avec Ouessant le seul endroit de France où des Phoques gris sont régulièrement observés et où la reproduction de l'espèce a été prouvée pour la première fois (BRIEN, 1974).

Ces milliers d'oiseaux, ces dizaines de Phoques sont des richesses zoologiques qu'il est indispensable de préserver. Mais elles sont situées dans un ensemble dont l'harmonie constitue également une richesse inestimable.

Les modifications de l'avifaune marine que nous avons signalées (disparition des Sternes, diminution des Alcidés, explosion des Goélands) sont des phénomènes qui ont été observés dans d'autres régions. Les activités humaines locales n'ont en effet que peu d'effets sur ces modifications. Or l'archipel n'est pas désert : la pêche aux crustacés, la récolte du goémon, un tourisme discret même, existent. Mais toutes ces activités et les aménagements nécessaires à leur réalisation s'harmonisent actuellement dans un ensemble géographique, naturellement protégé des agressions venues de l'extérieur : la chaussée des Pierres Noires au Sud, le chenal du Four à l'Est, le Fromveur au Nord, les Pierres Vertes au Nord-Ouest, la petite taille des îles, ont contribué à l'isolement relatif de l'archipel.

Quelles sont les possibilités d'avenir pour les îles de l'archipel fréquentées par les Oiseaux de mer ?

Les Propriétés privées.

Litiri ne possède aucun statut protecteur. L'acceptation d'une convention de gestion entre le propriétaire et la S.E.P.N.B. ne pourrait que conforter la situation des oiseaux nicheurs actuellement menacés uniquement par un afflux toujours possible de plaisanciers.



Ledenez Vraz Kemenez : chevaux de goémoniers

(Photo D. Prieur)



Chargement du goémon séché dans le port de Balaneg

(Photo D. Prieur)

Sur Kemenez, l'activité actuelle est tout à fait compatible avec le maintien des oiseaux présents.

Béniget nécessiterait peut-être quelques aménagements. En effet, l'île est fréquemment visitée par des pêcheurs amateurs venus du Conquet et quelques vacanciers. Les populations d'oiseaux de mer sont abondantes, mais l'île est loin d'être totalement colonisée. Cette île offre donc des possibilités sur le plan pédagogique telles que les visites à bonne distance des différentes colonies. Mais dans l'immédiat, il faudrait mettre à l'abri des piétinements inconsidérés la plage sud, propice au débarquement, et fréquentée par le Grand gravelot, l'Huîtrier pie et la Sterne naine.

Les îlots gérés par la S.E.P.N.B.

Plusieurs possibilités peuvent être envisagées, selon les populations nidificatrices qui existent actuellement.

C'est ainsi que sur Kervourok et Banneg, les deux îles les plus riches, la densité des oiseaux, la nature des espèces présentes font que tout débarquement doit être interdit. Les Pétrels tempêtes et Puffins des Anglais qui font la richesse de Banneg, se maintiennent en raison de l'absence de rats sur cet îlot. Des débarquements intensifs ne peuvent qu'ajouter les risques d'introduction de cette espèce indésirable, qui abonde sur certaines des autres îles (Molène, Trielen).

Bien que l'intérêt soit moindre, il en est de même pour Morgaol.

En ce qui concerne Balaneg, il est essentiel que l'activité goémonnière puisse continuer. L'interdiction du camping sur Balaneg,

du débarquement sur Ledenez Balaneg et un contrôle des activités des visiteurs sont des mesures suffisantes pour le maintien de l'île en l'état actuel.

Trielen est du point de vue ornithologique moins riche que d'autres îles de l'archipel. Elle n'en demeure pas moins un site très intéressant. Elle possède un loc'h sur lequel sont régulièrement observées les nichées du Tadorne de Belon et qui est fréquenté en hiver par des Anatidés. En cours de migration et en hivernage, les estrans rocheux grouillent de limicoles. Elle n'est pratiquement pas fréquentée par les Goélands nicheurs et pourrait constituer un refuge pour des Sternes, après de sommaires aménagements. Elle possède enfin des ruines qui pourraient abriter pour de courtes durées des stages d'ornithologie.

CONCLUSION

L'état de santé de l'archipel de Molène sur le plan ornithologique est, en 1976, satisfaisant. L'avenir est relativement clair, et une demande de statut réserve naturelle officielle a été déposée au Ministère de la Qualité de la Vie. Un tel statut renforcerait la sécurité des populations d'oiseaux marins et permettrait vraisemblablement la mise en place d'un gardiennage efficace qui fait défaut actuellement.

Ces nouvelles conventions de gestion, ce futur statut, ne nuisent en rien aux habitants de Molène qui fréquentent aussi les îlots de l'archipel, que ce soit pour la récolte du petit goémon ou la chasse aux lapins. Cette dernière activité devra toutefois être contrôlée avec soin et notamment en ce qui concerne l'utilisation du furet. Sur Béniget, des furets utilisés préalablement sur le continent dans des zones touchées par la myxomatose, ont contaminé les populations de lapins de l'île. Sur Banneg, les furets utilisés n'étaient pas porteurs, mais l'un d'eux oublié sur l'île a causé des ravages dans les populations de Pétrel tempête et de Puffin des Anglais. Il ne s'agit pas d'enfermer tout l'archipel d'une clôture infranchissable, mais simplement d'éviter un déferlement humain incontrôlé qui nuirait à la fois aux Molénais et aux oiseaux. La récolte du goémon, qu'il s'agisse de la récolte familiale du « Tahli » ou mécanisée des laminaires, doit être maintenue. Il n'en est pas de même du camping sauvage, ou du pique-nique de masse, envahissant et malpropre. Par contre, certaines îles (Béniget, Trielen) seraient susceptibles avec relativement peu d'aménagements d'accueillir quelques visiteurs intéressés à divers degrés par l'observation des oiseaux.

Protéger les oiseaux de mer, en harmonie avec les activités des hommes qui vivent sur l'archipel, faire connaître ces richesses à des visiteurs qui sauront respecter cette harmonie, voilà notre but, tout à fait possible à condition d'être très vigilants.